



Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes

Plan de mise en œuvre

- AUTOMNE 2025: Adoption du panier de soutien en loisir récréatif;
- AUTOMNE 2025: Formation du comité d'analyse;
- AUTOMNE 2025: Début des demandes d'admissibilité des organismes en loisir récréatif;
- HIVER 2026: Début des demandes d'admissibilité des organismes en sport et plein air;
- PRINTEMPS 2026: Début des demandes d'admissibilité des organismes en développement communautaire et social
- AUTOMNE 2026: Début des demandes d'admissibilité des organismes en culture et patrimoine;
- ANNÉE 2027-2028: Ajout des organismes en événementiel / environnement.